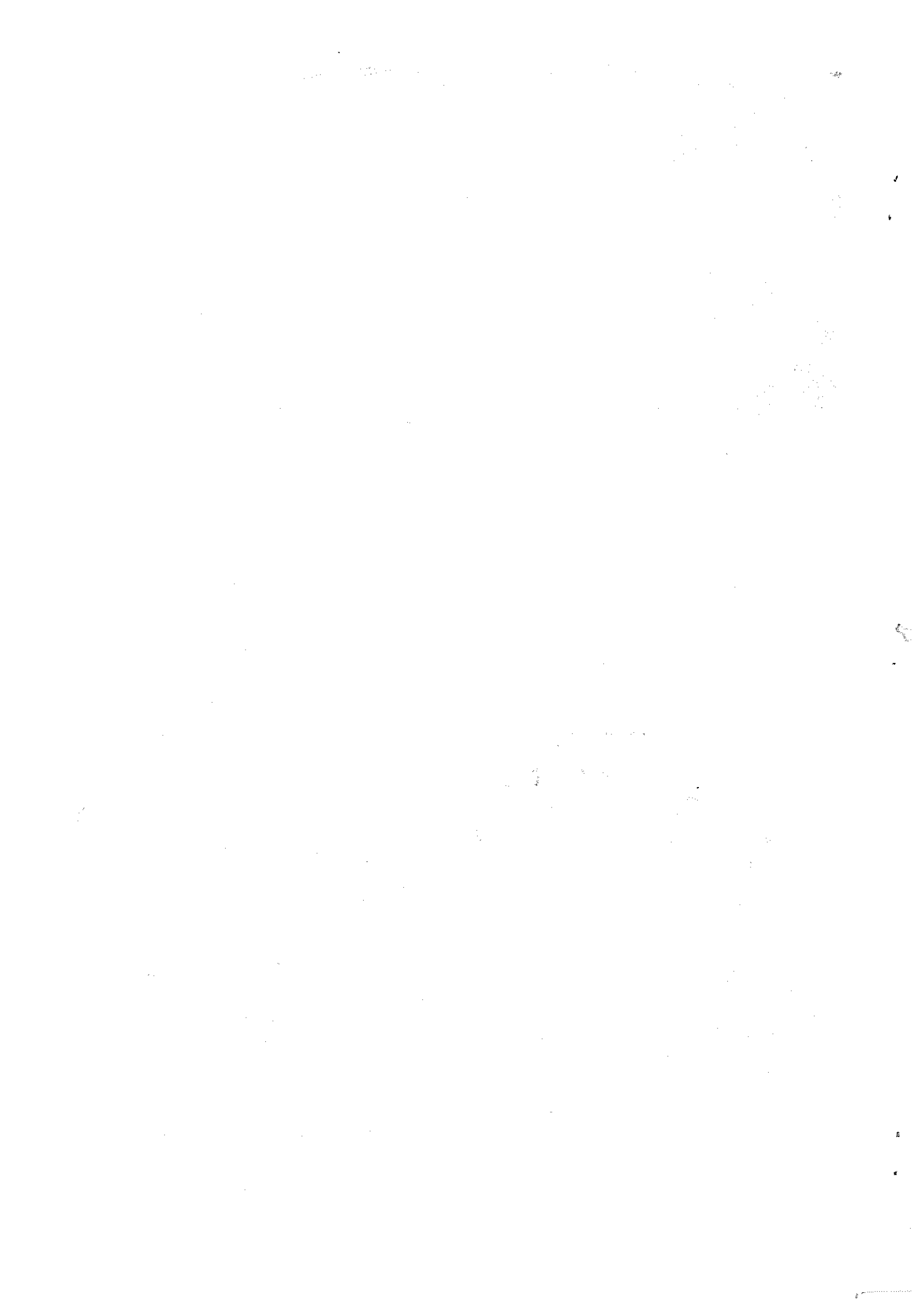




LA CRESSE 1996

Joyeux Noël
Bonne Année





CHERS AMIS CRESSOLS

L'année 1995 se termine chargée de grands évènements, le départ volontaire de Monsieur Jean BOULOUIS, Maire, ayant assuré pendant 24 Ans la gestion de notre commune, et la mise en place de la nouvelle équipe municipale qui à l'unanimité m'a confiée cette lourde tâche.

Sachez chers CRESSOLS, que c'est tous ensemble, et dans la plus grande cordialité que nous conduirons notre village vers une meilleure qualité de vie.

Nous nous efforcerons de préserver chaque citoyen contre ce qui transforme la société en jungle, en confrontations, où ce qui est EXCLUT est PREFERE à ce qui UNIT et RASSEMBLE. N'oublions pas que l'action pour la dignité est inscrite aux frontons de nos Mairies :

Cela s'appelle la FRATERNITE

Il faut souhaiter, qu'à l'aube du troisième millénaire les conditions économiques s'améliorent, et qu'avec l'aide de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, du Parc Régional des Grands Causses, nous puissions mener à bien notre programme d'aménagement.

Depuis six mois quelques "toutes petites" améliorations ont pu être effectuées, pour les enfants qui sont les garants de notre avenir et pour l'ensemble des CRESSOLS, dans leur vie quotidienne. Cette tâche nous allons la poursuivre durant les six années à venir.

Notre devise reste inchangée :

*Ouvrer pour l'intérêt général
Ne pas retarder ce qui est urgent
Analyser le présent
Envisager l'avenir*

TOUTE LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE SE JOINT A MOI POUR VOUS SOUHAITER CHERS CRESSOLS

JOYEUX NOEL et MEILLEURS VOEUX 1996

Le MAIRE

L'activité du Maire et de ses Conseillers Municipaux en 1995

8 Janvier 1995

- Accord pour l'adhésion au Parc Régional des Grands Causses. Lecture des remerciements
- Demande au Conseil Général pour un arrêt du car scolaire à Quezaguat
- Renouvellement de la subvention à la crèche parentale d'Aguessac
- Règlement définitif de l'achat de Combes Roussel qui devient propriété de la commune
- Achat d'un four électrique pour l'école maternelle
- Courrier adressé à Monsieur Bloy pour qu'il intervienne auprès de Monsieur Guy afin que celui-ci cesse de remblayer et d'empiéter sur le Tarn avec des déchets de toute sorte
- La location de la salle communale a rapporté 2 400 F

3 Mars 1995

- Projets de travaux pour l'année
 - ⇒ La Cressette, mur et goudronnage : 65 900 F
 - ⇒ Le Plô, goudronnage en enrobé : 91 300 F
 - ⇒ Enrochement, devis estimé à 163 000 F
 - ⇒ Ravin, devis estimé à 60 000 F
- Projet d'adduction d'eau sur le Causse. Coût approximatif avant subvention : 2 725 000 F
- Le parking devant le presbytère est ouvert à tout le monde et il est même recommander de s'y garer plutôt que de voir des voitures sur la place

17 Mars 1995

- Fixation du prix des herbages communaux
- Monsieur Froment 1 250 F par an et Monsieur Robert 1 000 F par an
- Nouveau relais télévisé pour la réception de la 5 : coût 17 080 F pour la commune, subvention de 6 242 F
- Suite à une réunion du S.I.C.T.O.M., augmentation sensible due à des réparations sur le véhicule : 65 000 F
- Création d'une association des Riverains du Tarn. Participation de 250 F

3 Avril 1995

- Réalisation d'un emprunt à la B.P.T.A. pour pouvoir terminer l'assainissement : 100 000 F à un taux de 7,675 % sur 15 ans
- Accord du Conseil Municipal pour soutenir le projet de camping de Monsieur Francis Remize
- Réception du financement des dégâts d'inondation
Enrochement, devis : 163 000 F
Subvention : 99 000 F répartis ainsi,
En 1995, Etat : 33 000 F, département : 33 000 F
En 1996, Etat : 33 000 F

25 Avril 1995

- Courrier de Monsieur Bloy pour une demande de participation au frais du CES de l'école de Boyne pour Céline Coccaro
- Poursuite des travaux d'assainissement avec un prêt relais de 2 ans pour le règlement de la TVA qui nous sera remboursée par l'Etat en 1997

23 Mai 1995

- Réunion du Conseil avant les élections municipales
- Le S.I.V.O.M. a voté. Suite à l'appel d'offre, les travaux sont donnés à l'entreprise Arguel

26 Juin 1995

- Réunion du nouveau Conseil Municipal
Après élection des représentants aux diverses commissions, le premier investissement est l'installation d'un poste téléphonique propre à la Mairie : 65 59 01 49 et d'un fax : 65 59 02 22
- Projet d'informatisation du secrétariat
Obligation pour début 1997 avec la nouvelle comptabilité Commune
- Les horaires des permanences à la Mairie seront revus dès le mois de Septembre

10 Juillet 1995

- Demande à la Préfecture d'une subvention pour un abribus
- Renouvellement d'un courrier à la D.D.A. pour le problème du camping de Monsieur Guy qui continue à déverser des déchets dans le Tarn
- Rendez-vous avec la D.D.E. pour l'aménagement d'un MARNU sur la commune qui devrait permettre une plus grande possibilité de construction
- Avec la D.D.E., étude du projet d'agrandissement du carrefour de Mailhosque au Puech
- Commande de panneaux "Cassis" et de signalisation pour le Sonnac
- Autorisation pour le déplacement du container à verre par la Commune de Compeyre ainsi que de la D.D.E.

- Préparation de la cérémonie du 17 Juillet au cours de laquelle une écharpe est remise à Monsieur Boulouis en présence du Ministre de la Coopération, du député et du sous-préfet

1^{er} Septembre 1995

- Augmentation des loyers des appartements communaux suivant l'indice de la construction
- Délibération pour la subvention Dotation Globale d'Equipement en 1996
- Accord du S.I.E.D.A. pour programmer le passage en sous-sol des fils E.D.F. et P.T.T. pour le quartier du Plô en 97. Il a donc été décidé de retarder les travaux de goudronnage qui seront effectués en même temps.
- Renouvellement de la participation à l'A.D.M.R. de 1 000 F
- Fin des travaux de restauration de la chape d'une salle de classe, coût total : 17 000 F
- Réponse négative à Monsieur Bloy pour la participation au CES de Boyne
- Achat du véhicule pour le cantonnier : 5 000F
- Arrêté pris pour le chemin des Cannabières limitant le passage aux riverains
- Visite de sécurité de la ferme auberge de Puech Margue. Avis favorable donné sous réserve que certains travaux soient effectués avant le 20 Novembre 95
- Proposition d'embauche d'un CES pour l'école

18 Septembre 95

- Signature du contrat CES avec Madame Perrier
- Vote du budget supplémentaire 95
- Les réunions du Conseil Municipal sont programmées pour avoir lieu tous les premiers samedi du mois sauf réunion exceptionnelle
- Préparation de la visite du préfet dans le canton

4 Novembre 95

- Résultat de la visite de Monsieur le Préfet :
 - ⇒Projet d'appartement dans les locaux inoccupés de la Mairie
 - ⇒Agrandissement du préau de l'école avec aménagement d'une nouvelle entrée
 - ⇒Dossier du carrefour de Mailhosque
 - ⇒Accord du Préfet pour s'occuper personnellement du dossier de camping de Monsieur Remize
 - ⇒Règlement des travaux au collège de Millau au prorata des enfants de La Cresse soit 6 894,44 F. Participation aux transports scolaires, soit 9 394,90 F
 - ⇒Règlement du solde de l'assainissement soit 30 558,15 F ainsi que les honoraires de la D.D.A., soit 9 969,45 F
 - ⇒L'abribus a été mis en place pour le confort des enfants
 - ⇒SIVU Tourisme la taxe de séjour produite sur La Cresse a été de 2 458,50 F sur 160 000 F récolté dans le canton. Cette somme est en totalité utilisée pour le tourisme

2 Décembre 95

- Mise en place et paiement de l'ordinateur (18 427,68 F T.T.C.)
- Panneaux dans le chemin des Cannabières, coût d'achat : 1 225,29 F
- Coût de l'électricité dans la commune pour le 2^{ème} Semestre 1995 : 8 791,55F
- Une réunion à la sous-préfecture sur l'intercommunalité n'a pas permis aux membres du Conseil de prendre une décision. Il faut savoir qu'une adhésion à une communauté de communes ou un district implique une participation dans les 4 taxes supplémentaires pour les habitants de la commune. Ainsi nous demandons à Monsieur le Préfet de surseoir à la date du 15 Décembre afin d'obtenir un temps de réflexion complémentaire

- Pour le dossier d'adduction d'eau sur le Causse et après examen il a été demandé à ce que la tuyauterie passe sur les chemins communaux et le moins possible dans des propriétés privées
- Les propriétaires du Causse ont été informés par courrier de Madame le Maire. afin qu'ils veuillent bien, dès l'arrivée de l'eau, se mettre en conformité avec les services de sécurité pour la défense incendie et l'assainissement

Une année somme toute bien remplie

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 1994

Dépenses de fonctionnement

Denrées et fournitures	16 720,73
Frais de personnel	174 010,71
Impôts et taxes	5 595,47
Travaux et services extérieurs	41 902,90
Participations et contingents	*152 508,20
Allocations subventions	10 984,65
Frais de gestion générale	37 771,34
Frais financiers	27 901,56
Prélèvements/investissements	<u>129 980,00</u>
	597 375,56

Recettes de fonctionnement

Produits de l'exploitation	34 000,00
Produits domaniaux	38 301,00
Produits financiers	1 490,50
Recouvrements et subventions	10 225,91
Dotations reçues de l'Etat	255 966,00
Impôts directs	7 025,94
Contributions directes	238 631,00
Produits antérieurs	<u>121 866,06</u>
	707 516,41

Excédent 110 140,85

Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunts	31 904,53
Acquisitions de biens (meubles et immeubles)	18 200,00
Travaux de bâtiment et génie civil	52 866,70
Assainissement	197 135,85
Acquisition de titres et valeurs	<u>24 384,78</u>
	324 491,86

Recettes d'investissement

Excédent investissement reporté	31 974,71
Subvention d'équipement	85 882,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	129 980,00
Participations à des travaux d'équipement	<u>133 881,00</u>
	381 717,71

Excédent 57 225,85

*

S.I.C.T.O.M : 38 870 F

S.I.V.O.M. : 38 918 F

Aide sociale : 27 181 F

Incendie : 11 387 F

Tansport scolaire : 9 284 F

S.I.V.U. Assainissement : 7 203 F

Participation - frais scolaire : 6 800 F

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995

Dépenses de fonctionnement

Denrées et fournitures	39 500
Frais de personnel	180 200
Impôts et taxes	6 500
Travaux et services extérieurs	72 889
Participations et contingents	173 910
Allocations subventions	8 185
Frais de gestion générale	45 000
Frais financiers	30 800
Prélèvements	<u>130 000</u>
	686 984

Recettes de fonctionnement

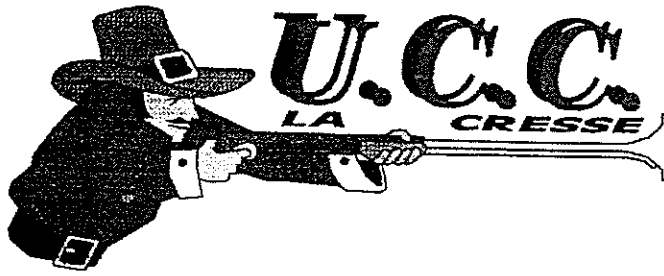
Produits de l'exploitation	40 000
Produits domaniaux	36 281
Recouvrements et subventions	5 000
Dotations reçues de l'Etat	252 309
Impôts directs	990
Impôts directs autres que contributions	242 264
Produits antérieurs	<u>110 140</u>
	686 984

Dépenses d'investissement

Remboursement d'emprunts	2 610,00
Acquisitions de biens meubles et immeubles	42 993,72
Travaux de bâtiment et génie civil	52 803,72
	<u>540 429,56</u>
	638 837

Recettes d'investissement

Excédent d'investissement reporté	57 225
Subvention d'équipement	385 858
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	70 000
Participations à des travaux d'équipement	5 754
Produit des emprunts	<u>120 000</u>
	638 837



CHASSE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOÛT 1995

En présence de 26 personnes réunies en assemblée générale, un bureau a été constitué. Les personnes faisant partie du bureau sont :

Pierre MARTINEZ

Bruno PAULHAC

François FABRY

Jean-Louis HERNANDEZ

Gabriel VERGELY

Pierre CROUX

Christian FROMENT

Benoît REMIZE

Olivier FORESTIER

Bernard BOUVIALA

Jean BOULOUIS

Suite à la réunion du bureau, est désigné comme :

PRESIDENT : Gabriel VERGELY

VICE-PRESIDENT : Jean BOULOUIS

SECRETAIRE : Pierre CROUX

TRESORIER : Pierre MARTINEZ

Décision prise : former un statut et un règlement

RéUNION DU BUREAU DU 11 AOÛT 1995

- Elaboration du statut
- Dénomination de l'association par UNION DES CHASSEURS CRESSOIS
- Sigle de l'association : U.C.C.
- Elaboration d'un règlement
- Convocation d'une Assemblée Générale

RéUNION DU BUREAU DU 18 AOÛT 1995

- Préparation de l'Assemblée Générale
- Présentation de la lettre au préfet pour déposer le statut de l'association au Journal Officiel N° 36 du 6 Septembre 1995 page 3626 - 12 AVEYRON - 101
- Déclaration à la sous-préfecture de Millau

Nom : Union des Chasseurs Cressois
Objet : association pour la pratique du sport de chasse
Siège social : Mairie de La Cresse 12640 Rivière sur Tarn
Date de déclaration : 22 Août 1995

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AOÛT 1995

- Compte-rendu pour la presse
- A l'ouverture de la séance, le président a remercié toutes les personnes présentes et principalement Jean-Luc FROMENT pour le travail accompli pendant de nombreuses années comme président.

RÉUNION AVEC LA GARDERIE ET LA FÉDÉRATION DU 17 OCTOBRE 1995

- Evocation de l'élaboration d'une ACCA, d'un élevage de lapins et des subventions accordées

RÉUNIONS DU 23 OCTOBRE ET DU 23 NOVEMBRE 1995

- Problèmes rencontrés au cours de la saison de chasse
 - Mise sur pied de l'élevage de lapin qui doit voir le jour début 96
- La saison a été bonne dans le domaine du sanglier (les 40 bêtes ont été tuées), du lièvre et des bécasses.

Le quota de 3 chevreuils a été effectué. C'est pourquoi l'Union des Chasseurs Cressois envisage un repas chevreuil à la fin de l'hiver pour tous les habitants en plus du repas des chasseurs.



L'Union des Chasseurs Cressois souhaite à tous les habitants de La Cresse de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 1996.

LA VIE DE NOTRE COOPERATIVE

Une récolte de 163 300 Kgs de cerises et de 12 000 kgs de prunes

	1995	1994
BURLAT	43 400 Kgs	40858 kgs
REVERCHON	61 200 Kgs	17 892 kgs
HEIDELFINGEN	46 700 Kgs	26 068 Kgs
DIVERS	3 800 kgs	5 033 Kgs

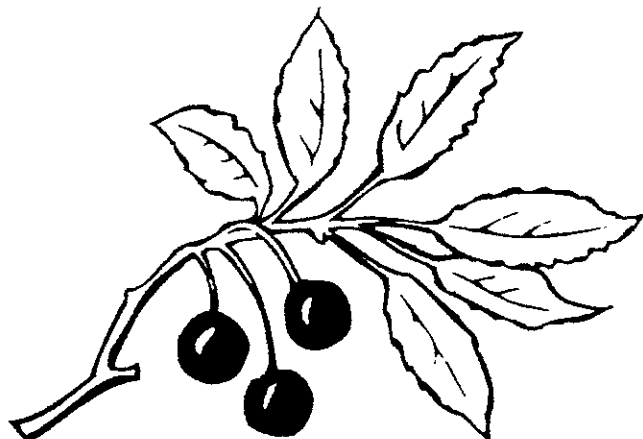
Vente au détail en légère augmentation

Campagne 1995 correcte

Beau temps

Fruits de bonne qualité

**Cependant quelques problèmes avec les fruits de petit calibre
qui ne sont plus de vente de nos jours.**



— ETAT CIVIL —

Naissance



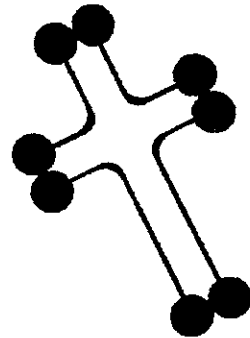
Thomas REGOURD
Théo DUVERGER - LUQUET

Mariage

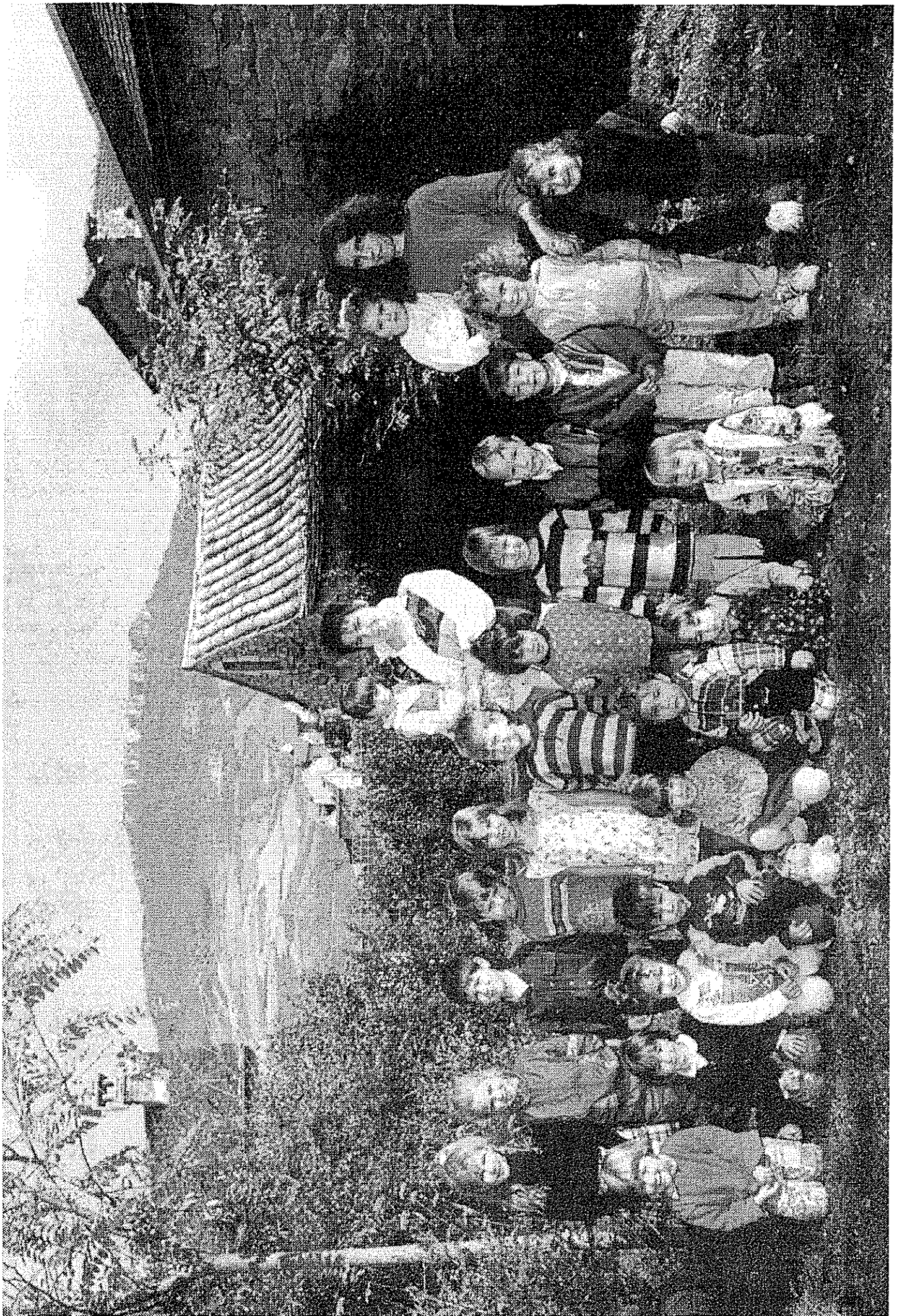


Sandrine et Patrick GAUDIMIER

Décès



Hélène ASTRUC



A propos de notre école...

Depuis la rentrée 95, 22 petites têtes blondes et brunes se retrouvent tous les jours à l'école. Peu d'absents, l'école et les copains, c'est sacré ! De 2 à 5 ans, chacun a son activité, son coin, son livre préférés.

Le mardi, la classe s'agrandit : nous travaillons avec les enfants de Boyne et de Rivière. Soit, ils nous rejoignent à l'école, soit nous prenons le car pour Rivière et Boyne. Depuis le début novembre nous nous rendons à Rivière où les grands (5 ans) utilisent le mur d'escalade et grimpent comme des pros !

Le jeudi, cuisine. Mais vous le savez déjà ! En effet, quel est celui d'entre vous qui, montant à la mairie, n'a pas senti les bonnes odeurs de pâtisserie préparée par nos cuisinots en herbe ? Et qui n'a pas eu faim, tout à coup ?

Parfois, nous allons en ville. Dernièrement nous sommes allés au cinéma ; pour certains, c'était la première fois. Nous effectuerons d'autres sorties au cours de l'année (visite de la caserne des pompiers, de la bibliothèque, concert J.M.F....)

Le soir du quinzaine, vous avez été *TRES* nombreux à manifester votre attachement à l'école, soyez en remerciés. Nous prenons rendez-vous pour l'année prochaine !

Les enfants, Marithé, Suzanne les A.S.E.M. et Martine l'institutrice vous souhaitent

une bonne année 96.

LE COMITÉ DES FÊTES DE LA CRESSE

Composition du bureau

LADET Patricia

RIGAL Didier

VIDAL Michel

FORESTIER Marie - Hélène

ELOTARD Aude

Présidente

Vice Président

Secrétaire

Vice Secrétaire

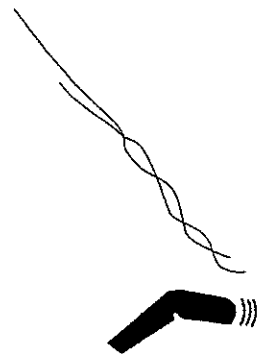
Trésorière

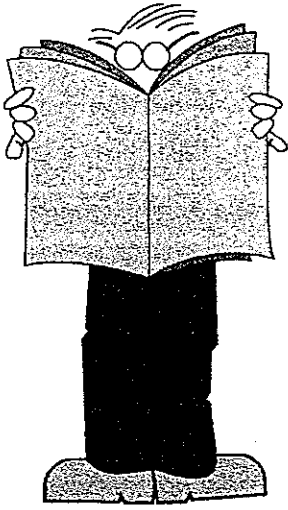


**Le comité des fêtes actuel a été composé le 19 Juin 1995 ;
à la suite d'une assemblée Générale réunissant des Cressois et Cressoises
Le comité s'est , en priorité , occupé de la Fête Votive du village,
qui a eu lieu les 22 et 23 Juillet; Il a contribué à l'organisation de la fête du causse;
Il est , et ce depuis le dimanche 22 Octobre organisateur d'un concours de belote
qui a lieu le dimanche tous les quinze jours.**

**Il va s'occuper du Noël des plus jeunes, en leur installant quelques jeux
dans le petit jardin public situer à coter de l'école, ainsi que le Noël des
personnes âgées en leur offrant à toutes un apéritif.**

**Le comité s'est , en cette fin d'année 95 beaucoup occupé du téléthon. il a
organisé la buvette du concert rock - blues de Rivière sur Tarn ,ou un bénéfice
de 1800 frs a été dégagé. Il a par la suite organisé un quine, toujours en faveur
du téléthon avec un bénéfice de 6130 frs .**





RIONS

Le remède le plus sûr pour faire cesser la tentation, c'est d'y succomber .

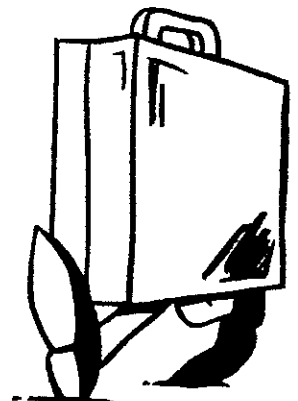
A la différence du soleil , l'homme se montre surtout ardent au moment de se coucher.

Les femmes tiennent tellement à parler qu'elles aiment mieux dire la vérité que se taire

Un homme doué se relève aisément d'un échec, mais il est rare qu'un homme médiocre se relève d'un succès.

Plus un secret à de gardiens, plus il s'échappe.

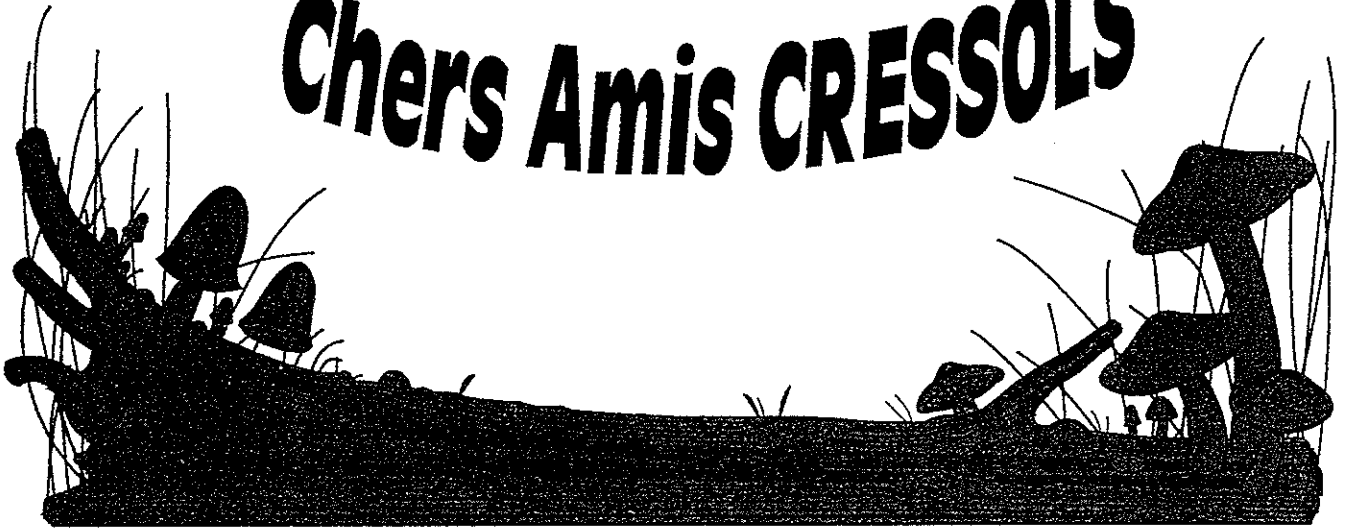
Les rides sont des sentiers par ou l'expérience vient rencontrer les illusions qui s'enfuient.



LA CRESSE 1995

BULLETIN MUNICIPAL N° 6

Chers Amis CRESSOLS



*Joyeux Noël et Bonne Année
à Toutes et à Tous*

Votre Maire

Vos conseillers municipaux